



AM 209

---

## Aide-mémoire

### **Facilitation de l'application des Instructions concernant les sapeurs-pompiers en rapport avec les 10 exercices requis par année**

Edition du 16.09.2014

## **Facilitation de l'application des Instructions concernant les sapeurs-pompiers en rapport avec les 10 exercices requis par année**

### **1. Situation initiale**

En vertu des Instructions concernant les sapeurs-pompiers de l'AIB valables depuis le 01.01.2014, au moins 10 exercices à effectuer d'une durée de 2 heures chacun seront exigés pour le personnel dans le domaine des entraînements, à partir de l'année 2015. Cette facilitation devrait démontrer des approches possibles pour la planification et la réalisation de ces exercices.

Cette facilitation sert à démontrer une possible approche thématique ainsi que de possibles formes de formation, au moyen desquelles les 10 exercices pourront être planifiés et effectués. Par ailleurs, la séparation ou l'intégration de spécialistes devrait être thématisée et démontrée au moyen d'exemples concrets.

### **2. Approche thématique pour la planification des 10 exercices**

Afin de planifier ces 10 exercices de manière structurée, il peut être utile de s'occuper des questions suivantes :

- Quelles sont nos missions (principales) ? Quels engins / appareils / Quelles possibilités ai-je en l'occurrence ?
- Quelles sont les exigences dans notre zone d'intervention ?
- Quel besoin de formation résulte des interventions / exercices / vérifications effectués ?

### **Planification au moyen de la structure du Règlement Connaissances de base**

Une possible structure pour la planification du service d'exercices peut être dérivée de l'articulation du Règlement Connaissances de base.

Exemple possible :

3 exercices dans le domaine du Service de sauvetage

4 exercices dans le domaine de la Lutte contre le feu (à l'incl. de la partie concernant la protection respiratoire)

1 exercice dans le domaine de la Ventilation et de la Caméra thermique

1 exercice dans le domaine de l'Assistance technique

1 exercice dans le domaine ABC

10 exercices

Les thèmes et priorités qui sont nécessaires pour les opérations dans la zone d'intervention ou pour lesquels il existe un besoin de formation seront sélectionnés à l'intérieur de chaque domaine (chapitre).

Exemples

- Dans le domaine de la Lutte contre le feu, les thèmes 6.12 TP et 6.8.1 Genres de conduites jusqu'à 6.8.4 Conduite dans une cage d'escalier seront traités pour un groupe, lors d'un exercice du soir.
- Dans le domaine du Service de sauvetage, les thèmes 5.11.6 Échelle à coulisse et 5.11.8 Sauvetage de personnes par l'échelle seront traités pour un groupe, lors d'un exercice du soir.

- Dans le domaine ABC, les thèmes 12.1.1 Sécurité, 12.1.2 Protection personnelle, 12.2 Alarme en cas d'événements ABC, 12.3 Compétences des sapeurs-pompiers et la thématique 12.4 Déroulement pour les sapeurs-pompiers seront entraînés pour un groupe, lors d'un exercice du soir.

### **Planification au moyen d'un thème annuel**

Une approche possible peut consister à définir des priorités pour les diverses années de formation. Dans le cadre de ce thème sommaire, la planification détaillée sera ensuite établie.

Exemple :

Année 1 : Lutte contre le feu / Assistance technique

Année 2 : Service de sauvetage / ABC

Année 3 : Lutte contre le feu / Éléments naturels

etc.

Lors des formations détaillées (certains exercices), le savoir-faire – c'est-à-dire certaines phases d'activités / de travail – devrait être exercé et affermi en l'entraînant plusieurs fois. Il faut en l'occurrence définir clairement : quels sont les travaux des spécialistes (machinistes, p. ex.) ? Quelles sont les activités dans le cadre de ce thème, lesquelles peuvent être effectuées avec ou sans appareil de protection respiratoire ?

Il est utile que ces travaux détaillés soient entraînés dans de petites formations.

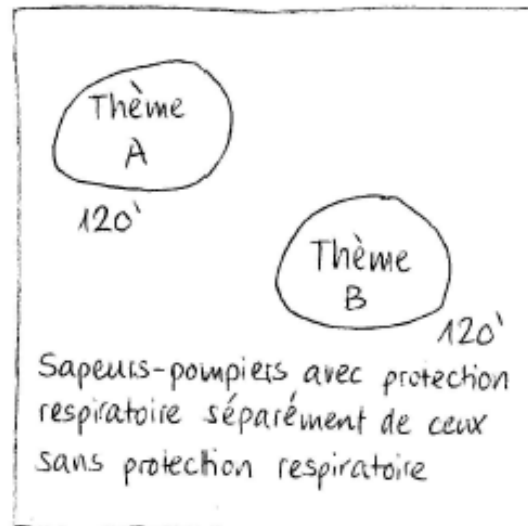
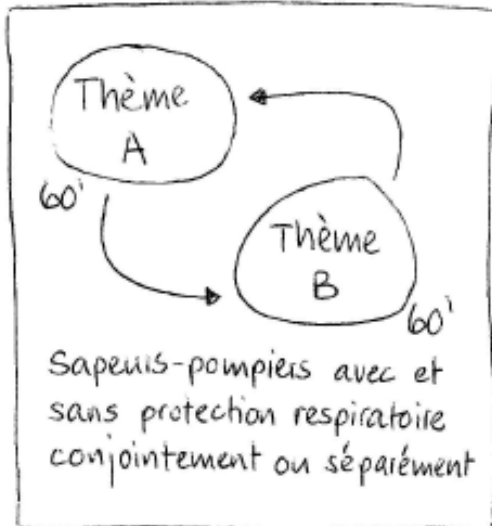
Ensuite, ces divers éléments seront regroupés et les exercices auront lieu dans de plus grandes unités (intégration des spécialistes). Le tout pourra enfin être mis à contribution dans un déroulement d'intervention réaliste.

Il faudrait par ailleurs veiller à ce qu'un entraînement soit possible à tous les échelons, que les cadres soient donc mis à contribution conformément à leurs fonctions (discussions, engagement comme CI, etc.)

Objectifs visés :

- Séquences d'exercices plus longues avec moins de contenu de formation mais plus de répétitions (accent mis sur les travaux suivants : certains gestes et des aptitudes dans les services spéciaux doivent être traités et répétés jusqu'à ce que tous les connaissent bien). Offrir la possibilité de répéter.
- Des entraînements à part pour des spécialistes (p. ex., machinistes, circulation, etc.) peuvent continuer d'être effectués afin de maîtriser les compétences clés, mais ceux-ci devraient toujours être intégrés à nouveau dans des déroulements communs axés sur les interventions.
- Principe du système de formation : du petit au grand, du simple au complexe. Peu de théorie, le plus possible d'exercices pratiques.
- L'accent devrait être mis sur l'entraînement des déroulements de la première phase d'intervention.
- Domaine de la protection respiratoire : si possible, faire entraîner dans des exercices combinés, mais seulement exiger l'usage de l'appareil si c'est impérativement nécessaire pour l'exécution de cette phase de travail.
- Protection respiratoire : le travail à des postes peut être recommandé comme forme de travail (avec changement de masque respectif permettant ainsi de garantir que tous les appareils de protection respiratoire étaient utilisés par exercice et que chaque porteur d'appareil de protection respiratoire ait eu la possibilité d'utiliser l'appareil au moins une fois par soir).

3. Formes possibles d'organisation et de formation



Thème de la lutte contre le feu

①

Caméra thermique  
Ventilateurs  
Rideau pare-fumée

Assurer / Service des conduites  
véhicule tonne-pompe / Activités de machiniste

Fin: partie d'exercice commune

① Instruction de détail  
Formation dispensée séparément (travail par postes), entraîner séparément à plusieurs reprises les différentes manipulations. A la fin d'une séquence de formation: combiner les éléments.

②

② Instruction de détail/comboinaison  
travail par postes séparés, éventuellement passer encore par les postes qui n'ont pas été visités.  
A la fin: combiner

③

Exercice d'intervention 1	○
" " 2	○
" " 3	○
est. " 4	○

Cadres: rotation des charges (chef d'intervention → directeur d'exercice → aide du directeur d'exercice → observateur)

③ Exercice d'intervention / Activités en formations  
Entraîner les activités en formations en unités aussi petites que possible (par exemple 1/2 section)

● = avec PR  
○ = sans PR

5 à 6 sapeurs-pompiers par poste =  
25 à 30 sapeurs-pompiers  
(+ 1 formateur par poste)

